

HI3- La République, les départements, l'état civil

1. Je me demande ?

2. Je cherche

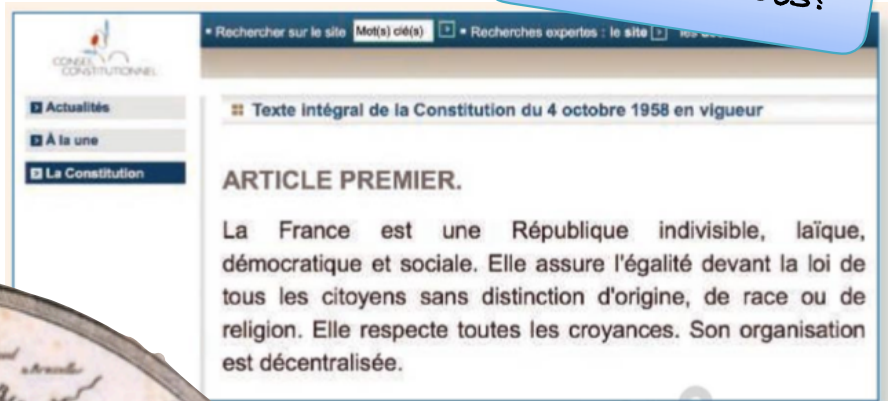
Quelles traces?

A. La République

Site internet du Conseil constitutionnel

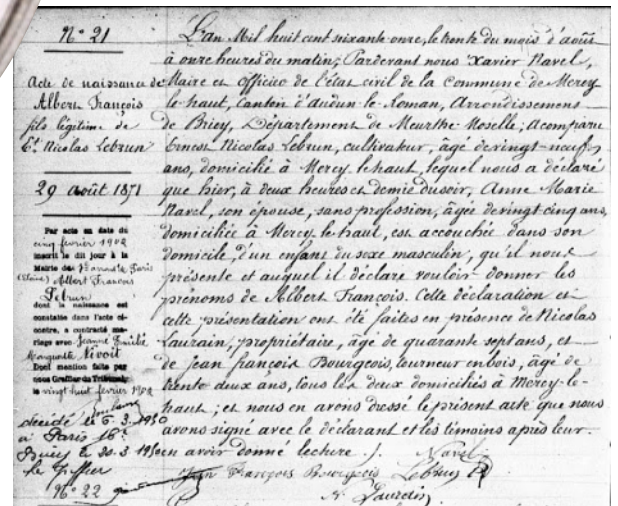
B. Les départements

Le découpage de la France en départements gravure du XVIIIème siècle.

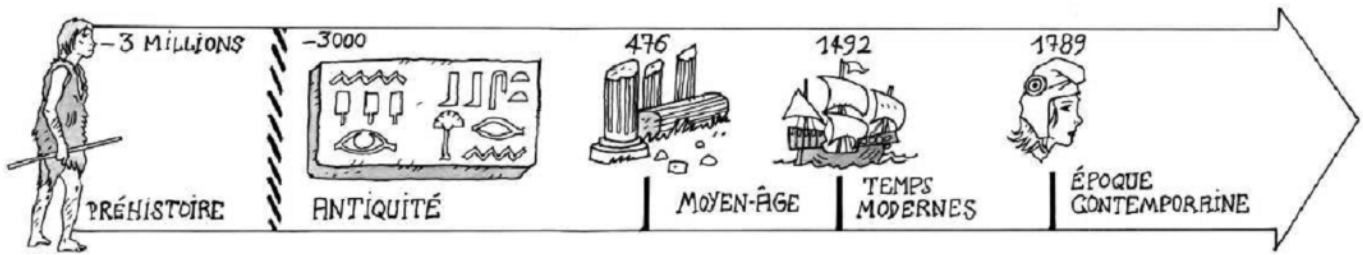


C. L'état civil

[clic !](#)



2. Je cherche



La Révolution est l'un des moments essentiels de l'histoire de France. Nous lui devons beaucoup dans la manière dont nous vivons aujourd'hui.

Sous l'Ancien Régime, la France était divisée en Provinces, qui avaient chacune leurs lois. Pendant la Révolution, la France a été découpée en départements, tous organisés de la même manière et soumis aux mêmes lois.

C'est également la Révolution qui a véritablement instauré l'état civil : elle a imposé que les naissances et les décès soient enregistrés non plus dans les églises mais dans les mairies. Elle a créé le mariage civil à la mairie et autorisé le divorce.

3. Je conclus

